**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 73 (1981)

**Heft:** 11-12

**Artikel:** Des géants que l'on transforme en nains

Autor: Kappeler, Beat

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-386083

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Des géants que l'on transforme en nains

Beat Kappeler

Beat Kappeler, secrétaire à l'Union syndicale suisse, a prononcé cette allocution lors du Congrès de l'Union PTT, en novembre 1981 à Lugano.

Je voudrais vous parler de géants et de nains. Malheureusement, ce ne sera pas un conte de fée, mais la réalité politique de notre pays. Comment se fait-il, par exemple, que nous soyons un peuple de locataires, mais que nous n'ayons pas une politique de défense des locataires? Comment se fait-il que nous soyons un pays de consommateurs, mais que nous ne disposions pas d'un véritable contrôle des prix pour enrayer l'inflation? Pourquoi la grande masse de nos salariés et de nos petites gens qui pourrait avoir les proportions d'un géant se transforme-t-elle en nain dès qu'il s'agit d'intérêt politique?

Pour l'Union syndicale suisse qui, à Berne, lors des votations ou dans les commissions d'experts, doit représenter les intérêts des travailleurs, cette question est aussi brûlante qu'elle l'est pour vous. Qu'y a-t-il, dans notre pays, qui ne tourne pas rond?

### Si on savait!

Même en politique, la première réponse peut nous être fournie par la formule «si on savait». En fait, vue de l'extérieur, notre politique paraît excessivement compliquée. La politique de l'énergie se prépare d'abord au niveau des rapports d'experts, dans des dossiers énormes dotés de l'étiquette «Concept global de l'énergie»; ensuite, au niveau du Parlement, dans le cadre de grands débats et de votations comme celle que nous avons eue sur l'initiative antinucléaire, et même au niveau de la petite salle du Conseil fédéral lorsqu'il s'agit de Kaiseraugst. Le simple citoyen est paralysé par tout ce déploiement et il se considère comme un rouage dérisoire et inutile. L'information est donc indispensable et, en fait, chacun peut se la procurer, jusqu'à un certain point, par le truchement des médias et des bons journaux. Le citoyen peut également adhérer à des groupements qui s'occupent des domaines qui l'intéressent plus spécialement, il peut même y déployer toute son activité. Mais il faut aussi que la politique aille à la rencontre du citoyen et qu'elle devienne plus transparente. Il y a encore bien trop de mystères, de cachotteries, de tampons «confidentiel»! D'autres Etats ont une politique d'information beaucoup moins coercitive et ils ont le devoir d'information. Le citoyen peut également rappeler à ses représentants, à tous les niveaux,

qu'ils ont des comptes à rendre. Finalement, dans tout cet enchevêtrement de projets et d'instances, il reste au citoyen la possibilité de se demander: mais où donc est mon intérêt? A ce moment-là, il ne risquera pas comme ce fut le cas lors de la votation sur la protection des locataires en 1977 ou lors de l'initiative sur le droit foncier, de voter contre ses intérêts en acceptant les mots d'ordre de la libre concurrence.

## Le quart des salariés va voter

Une autre réponse à la question «pourquoi ce géant devient-il un nain lorsqu'il se rend aux urnes?» nous est donnée par l'abstentionnisme. Les cadres, les indépendants et les paysans avec leurs familles, cela fait environ 30% de la population. Une enquête l'a démontré, plus de la moitié d'entre eux se rend aux urnes, ce qui correspond à 16 points environ. Or, si seulement le quart des salariés va voter, cela fait également 17 points. Ainsi, ce groupe pourtant beaucoup plus important finit par avoir le même poids que les plus puissants du pays. En d'autres termes, le géant se transforme en nain.

Il ne faut donc plus s'étonner si le gouvernement se comporte le plus souvent comme il lui plaît et ne plus s'étonner non plus si «ceux de Berne» piétinent la majorité silencieuse.

«Que puis-je faire?» se demande l'un. «Rien, si tu ne fais rien» lui répond l'autre avec sagesse. Répétez, je vous prie, ces propos à vos collègues qui s'abandonnent à la résignation. Mais le citoyen n'est pas seul en cause. Pour ce qui est des abstentions, l'Etat pourrait aider le citoyen. Pourquoi n'imprimerait-on pas les bulletins de vote sur des cartes-réponses que chacun pourrait ensuite déposer dans la plus proche boîte postale? ce qui alimenterait encore les recettes postales. Pourquoi le dimanche, les communes ne feraient-elles pas circuler dans les quartiers des urnes mobiles juchées sur des voitures? Bref, l'Etat doit aller vers le citoyen et, en l'occurrence, d'une manière concrète.

Troisième réponse, l'Etat ne doit pas saboter le «géant-peuple». C'est pourtant ce qu'il fait. Il est en effet impossible, dans le cas d'une initiative et d'un contre-projet, de voter deux fois oui. En revanche, le double non est autorisé. Cette procédure fausse la volonté du souverain. Dès qu'une initiative a quelque chance de succès, le Parlement lui oppose un contre-projet édulcoré. Ceux qui souhaitaient un changement par rapport à la situation existante sont alors divisés en deux clans. En revanche, ceux qui ne veulent rien doublent leur non. Il est arrivé plusieurs fois que l'un des deux projets ait un nombre plus élevé de voix que le groupe des non qui lui était opposé. Mais cependant, les deux projets furent considérés comme rejetés. Cela s'est passé dans le cas de notre initiative sur l'assurance maladie et lors du vote sur la protection des locataires. Chaque fois, le géant de la majorité populaire fut transformé en nain par un tour de passe-passe, on peut même dire par une sorte de coup d'Etat. Il se pourrait bien que le prochain coup se reproduise au sujet du contrôle des

prix, car le Conseil fédéral a de nouveau élaboré un contre-projet particulièrement falot par rapport à l'initiative des consommatrices.

## Le poids d'un demi-canton!

C'est encore le même truc dans le cas de la majorité du peuple et des cantons lors de votes sur une initiative et sur des modifications constitutionnelles. A l'occasion de l'article conjoncturel, en 1975, une majorité populaire fut désavouée à cause du poids d'un demi-canton. Il en va encore de même au niveau de notre système bicaméral lorsqu'un Conseil des Etats, avec une prédominance marquée des petits cantons ruraux conservateurs, peut faire capoter les décisions d'un Conseil national relativement plus ouvert aux intérêts d'une société industrielle. Notre patience d'avoir constamment à jouer le rôle de géants dégradés en nains ne sera pas infinie. Le fédéralisme peut encore être assuré par d'autres voies. Par exemple, on pourrait considérer séparément les résultats des votes des régions latines et de la région alémanique et il faudrait alors qu'il y ait concordance pour qu'un projet soit réalisable.

Les syndicats souhaitent que l'on ne tarde pas trop avant de résoudre les problèmes et que l'on n'en reporte pas la solution jusqu'au moment de la révision totale de la Constitution, comme le propose le Conseil fédéral au sujet du double oui. Nous disons non! C'est le peuple qui est le géant et pas ces messieurs! Nous voulons enfin un Etat qui reconnaisse le géant. Mais nous-mêmes, nous devons tout faire pour empêcher les manoeuvres qui tentent de nous maintenir à l'état de nains.